

tions, le ministère a appris comment raffiner ses stratégies, déterminer les secteurs où la loi n'est pas respectée et trouver des moyens pour qu'elle le soit davantage. Ainsi, les mesures que le gouvernement a annoncées dans son dernier budget pour régler le problème de l'économie souterraine dans l'industrie de la construction sont directement issues de ses efforts de consultation.

Le ministère fait davantage de publicité autour des condamnations pour fraude fiscale. En conséquence, le nombre de divulgations volontaires a doublé, et le ministère reçoit maintenant environ 19 000 dénonciations par année de Canadiens qui en ont assez de voir des voisins et amis ne pas payer leur juste part d'impôt.

La motion dont la Chambre est saisie témoigne de la volonté de certains députés d'inciter les Canadiens à parler des conséquences négatives de l'économie souterraine, dans l'espoir de trouver des façons d'encourager le plus de gens possible à renoncer au travail au noir et à contribuer à l'économie régulière.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour appuyer sans réserve la motion présentée par le député de Mississauga-Sud et pour inviter tous les députés à faire de même.

M. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Réf.): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole sur le projet de loi d'initiative parlementaire présenté par le député de Mississauga-Sud. J'espère que ses électeurs reconnaîtront les durs efforts qu'il a consacrés à ce projet de loi. Je sais que cette question le préoccupe profondément. Nos électeurs nous ont tous fait part de leurs préoccupations à cet égard. Aucune autre question sans doute ne préoccupe davantage tous les Canadiens que celle de l'économie souterraine. Je remercie le député d'essayer d'apporter une solution à ce problème.

L'économie souterraine coûte aux contribuables plus de 90 milliards de dollars chaque année. Elle témoigne de la colère et des craintes des contribuables. Ces derniers sont en colère parce que leur chèque de paye s'érode de plus en plus et qu'ils touchent de moins en moins d'argent pour subvenir à leurs besoins. Il est de plus en plus difficile de survivre dans notre pays, et la principale cause en est peut-être la structure fiscale. Je vais aborder cette question un peu plus tard.

Les impôts élevés nuisent également à notre capacité de soutenir la concurrence internationale. Pour un pays comme le nôtre, qui compte sur les exportations pour maintenir le niveau de vie de ses habitants, les impôts élevés constituent peut-être notre pire handicap qui nuit à notre compétitivité. Nous avons travaillé dur pour obtenir la signature de l'ALENA et de l'ALE, mais nous avons hélas réduit la capacité de nos entreprises de soutenir la concurrence internationale. Et la principale cause en est le régime fiscal. Nombres d'entreprises ont été aculées à la faillite. Quand je retourne chez moi à Toronto, je constate que nombre d'entreprises transmises de père en fils ont fait faillite. La structure fiscale en est partiellement la cause.

Initiatives parlementaires

• (1805)

Une foule d'entreprises s'en vont au sud de la frontière. D'aucuns prétendent que l'ALE nuit à notre compétitivité. Mais la vraie raison de cet exode vers le Sud, c'est que les impôts élevés nuisent à la compétitivité de nos entreprises. Nos impôts sont parmi les plus élevés du monde.

Hier, le FMI nous a donné une mauvaise note quant à notre capacité de lui emprunter de l'argent. Cela s'explique par le fait que nous ne réduisons pas assez notre dette et notre déficit. Les impôts élevés sont la conséquence directe de la dette et du déficit élevés de notre pays. Ces dernières sont dues, évidemment, aux dépenses excessives qui ont été faites pendant des années par des gouvernements successifs. Tout cela s'est ajouté à une structure fiscale extrêmement complexe et à des frais d'administration élevés pour produire le régime fiscal déplorable que nous avons aujourd'hui. De là, l'économie souterraine qui nous coûte au moins 90 milliards de dollars par année. C'est ce qui a amené le député de Mississauga-Sud à présenter sa motion.

Je me bornerai à dire ce que j'aime et ce que j'aime moins dans cette motion. La partie C de la motion, celle où le député préconise un crédit d'impôt pour les contribuables qui embauchent des gens pour faire des travaux à leur maison, est une très bonne idée. Elle donne de la transparence à un système qui en manque singulièrement. Une bonne citoyenne de la circonscription d'Esquimalt—Juan de Fuca, M^{me} Shirley Wilde, m'a présenté une idée semblable pour que je la transmette en son nom au ministre du Revenu. J'attends avec impatience la réponse du ministre, qui devrait sans doute me parvenir sous peu. J'espère que nous pourrions tous étudier ensemble cette idée.

Je suis cependant contre la partie A de la motion, celle qui porte sur un programme d'information, pour la simple raison que cela entraînerait des coûts et que le gouvernement n'a pas l'argent nécessaire à moins d'alourdir le fardeau fiscal des Canadiens.

À mon sens, il serait préférable que le gouvernement recherche des moyens novateurs de réduire ses dépenses, d'éliminer le déficit et de s'attaquer au véritable monstre, c'est-à-dire la dette. Nous avons présenté un plan de réduction du déficit, le plan zéro en trois. J'espère que le gouvernement l'étudiera parce qu'il contient des moyens très intelligents, mais bien concrets, de réduire les dépenses sans faire souffrir les Canadiens, surtout les plus démunis, dont le sort nous préoccupe tous.

Nous devons abaisser le taux de la TPS et en simplifier l'administration. Lorsque nous nous entretenons avec des gens d'affaires, nous constatons que rien ne les irrite davantage que la TPS, parce que le système de la TPS est incompréhensible et extrêmement complexe, et que le coût de son administration engouffre plus du tiers des recettes que cette taxe génère.